



Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

En juillet 2025, la France s'est dotée d'un référentiel national de pratiques pour l'accueil des bébés et des jeunes enfants de moins de 3 ans. Ce référentiel s'adresse aux assistants maternels exerçant à leur domicile, au sein des maisons d'assistants maternels (MAM), en crèches familiales, ainsi qu'aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), aux auxiliaires parentaux intervenant au domicile des parents, ainsi qu'aux autorités qui les accompagnent et les contrôlent (PMI, CAF...), aux élus et aux autorités organisatrices et à l'ensemble des acteurs de la petite enfance dont les relais petite enfance (RPE).



Ce Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant a pour objectif de dégager des pratiques concrètes, précises et pragmatiques pour permettre d'orienter et d'assurer la qualité dans les modes d'accueil individuels et collectifs. Il prend appui sur un ensemble de connaissances scientifiques actuelles sur le jeune enfant (psychologie du développement, théorie de l'attachement, neuroscience, science du comportement ...).

Infos pratiques

Structuré en trois parties, ce référentiel aborde successivement :

- la relation au jeune enfant (exemples de fiches : les besoins fondamentaux de l'enfant, la familiarisation, les émotions de l'enfant, le langage, etc.),
- la relation aux parents (la communication avec les parents, l'accompagnement à la parentalité, etc.),
- la qualité organisationnelle (prévention de la maltraitance, qualité environnementale...).

Chaque partie regroupe plusieurs fiches, traitant chacune d'une thématique spécifique. Chaque fiche explicite dans un premier temps les principes de la thématique abordée, puis dans un second temps les bonnes pratiques permettant de mettre en œuvre ces principes.

Documents

[Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant](#)